



# Du travail pour les ex-enfants soldats (Rép. dém. du Congo et Burundi)



Organisation  
internationale  
du Travail

## CONTEXTE

Bien que les raisons pour lesquelles les enfants rejoignent les forces et les groupes armés soient nombreuses, les mauvaises conditions de vie sont de plus en plus reconnues comme étant au cœur du problème. Selon les témoignages des enfants, leur engagement dans l'armée est souvent considéré comme étant un moyen d'assurer leur survie immédiate et de gagner leur vie. Ceci montre clairement que pour assurer une prévention et une réintégration efficaces, il faut tenir compte des dimensions économiques du recrutement des enfants. Le travail, ou l'absence de travail, sont au cœur du problème de recrutement dans l'armée et de sa prévention. C'est de ce travail, ou de son absence, que dépendent le recrutement ou la libération des enfants dans les forces ou les groupes armés.

L'IPEC a mis en place des projets au Burundi et en République démocratique du Congo, destinés à aider des ex-enfants soldats et des enfants susceptibles d'être recrutés à accéder à un travail décent. L'autonomisation des enfants suivie d'un appui à l'emploi adapté, se sont révélés être une stratégie efficace pour garantir une intégration réussie et durable des enfants sur le marché du travail.

## ACTION

Dans le cadre de ce projet, la première étape a consisté à procéder à une évaluation rapide destinée à identifier les emplois attractifs ainsi que les fournisseurs de service dans les localités où les enfants étaient réintégrés. Les enfants ont pu découvrir les métiers et les emplois existants grâce à des foires à l'emploi ou à des visites organisées de différents lieux de travail. On les a ensuite aidés à choisir un projet professionnel qui corresponde à leurs aspirations et à leurs capacités, dans le contexte de la réalité économique du moment. Le projet a assuré la formation professionnelle, et l'éducation de base des enfants afin d'accroître leurs chances de trouver un emploi.

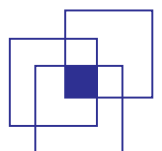
Les possibilités d'emploi rémunéré étant quasi inexistantes dans la zone d'intervention du projet, à cause de la guerre, les enfants ont été encouragés à créer leur propre entreprise, seuls ou en groupe. Le projet leur a fourni le matériel nécessaire, les a aidés à trouver et à louer un local approprié et les a aidés dans les procédures juridiques, réglementaires et administratives. Chaque fois que cela était possible, l'accès à des régimes de microassurance santé a été facilité, ce qui a permis d'améliorer la couverture santé des bénéficiaires. Les enfants ont pu bénéficier d'une formation en entrepreneuriat, basée sur le programme du BIT « Gérer mieux votre entreprise », et ont bénéficié d'éducation financière. Toutes les entreprises ont ouvert des livrets d'épargne auprès d'institutions de micro finance, dans lesquelles elles déposaient régulièrement leurs économies. Celles qui ont le mieux réussi ont eu accès à un microcrédit qui leur a permis de développer ou de diversifier leurs activités. Le plus important de tout est le fait que les enfants ont bénéficié d'un suivi régulier et à long terme de la part des agences d'exécution du projet.

Aux yeux de la communauté, le projet avait pour cible les enfants affectés par la guerre, sans aucune distinction (sauf à des fins de suivi interne) entre les ex-enfants soldats et les autres enfants vulnérables de la communauté. Tous ont reçu les mêmes services.

## RÉSULTATS

La diversité des services offerts aux bénéficiaires a contribué à la création d'emplois productifs capables d'offrir un revenu correct ; la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale aux familles ; de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les enfants de faire part de leurs préoccupations, de s'organiser et de prendre part aux décisions qui concernent leur vie; et l'égalité des chances et de traitement pour tous, garçons et filles –c'est-à-dire un travail décent. En aidant les ex-enfants soldats à devenir des membres productifs de leurs communautés, le projet a aussi contribué à leur réintégration sociale.

**Bonnes pratiques**





Murhula est un ex-enfant soldat de Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Il a été libéré en 2001 alors qu'il était entre les mains des Mai Mai. Murhula a participé à une foire à l'emploi et à un tour guidé de différents ateliers, organisés dans le cadre du projet IPEC. Il a visité l'atelier d'un maître artisan, qui produit des guitares et a été attiré par ce travail. Murhula est devenu apprenti dans cet atelier et a appris à fabriquer des guitares aussi bien acoustiques qu'électriques. A la fin de son apprentissage, il est resté dans cet atelier, où il est aujourd'hui associé à l'artisan qui l'avait formé. Son activité est lucrative : il vend plusieurs guitares par semaine, en particulier aux chorales d'églises.

Cette approche inclusive s'est avérée être un moyen efficace d'atteindre les filles ex-soldats qui n'ont pas eu à dévoiler leur passé dans les forces/groupes armés et a aussi contribué à la réconciliation au sein de la communauté. Plusieurs coopératives employaient des ex-enfants soldats (provenant parfois de différentes factions) et d'autres enfants vulnérables, tous travaillant côte à côte.

## DURABILITÉ

L'accès à un travail décent est essentiel aussi bien pour empêcher le recrutement que pour assurer une réintégration durable des ex-enfants soldats. L'IPEC a construit sur cette bonne pratique et, de manière plus générale sur l'expérience et les connaissances acquises grâce aux projets menés sur le terrain en faveur des enfants soldats. Il poursuit une stratégie pluridimensionnelle dont le but est d'améliorer partout dans le monde les composantes économiques des programmes de libération et de réintégration des enfants. Les éléments clés de cette bonne pratique ont été développés et rassemblés dans un cadre stratégique et un guide pratique (voir les références ci-dessous) qui servent de base à des formations menées au niveau national. La bonne pratique a également servi à l'élaboration et à la mise à jour de normes inter agences sur la réintégration des enfants et des jeunes sortis des forces et groupes armés.

## LEÇONS APPRISSES

La réintégration économique des enfants est un processus long et complexe qui nécessite des fonds suffisants. Il convient d'en tenir compte dans la conception du projet. La période de suivi des entreprises créées ne devrait pas être de moins d'un an. L'agence d'exécution doit recruter et former le personnel sur le terrain qui soit capable de fournir un encadrement régulier et professionnel aux nouvelles entreprises.

Étant donné la nature des services fournis aux bénéficiaires, il est préférable de sélectionner des agences d'exécution qui soient spécialisées dans la formation professionnelle et/ou dans les services de développement de l'entreprise, et de les former ensuite sur la spécificité du groupe cible.

L'agence d'exécution doit gérer avec une attention toute particulière l'identification des possibilités d'emplois locaux ainsi que la phase de l'orientation professionnelle. C'est de celle-ci que dépend dans une large mesure le succès ou l'échec de la réintégration.

## CONDITIONS REQUISES

La transposition de la bonne pratique à d'autres contextes repose sur la disponibilité des divers fournisseurs de services présents dans la zone du projet (institutions de micro finance, régimes de microassurance santé, fournisseurs de services de développement d'entreprise, etc.). La réalité de certains contextes d'après-guerre dans lesquels les enfants sont réintégrés en fixe les limites.

## RÉFÉRENCES

- IPEC: *Prevention of child recruitment and reintegration of children associated with armed forces and groups. Strategic framework for addressing the economic gap* (Genebra, OIT, 2007) ([www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=6965](http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=6965)).
- IPEC: *How-to-guide on the economic reintegration of working age children associated with armed forces and groups* (Genebra, OIT, 2010).

## CONTACT:

Sophie De Coninck, Spécialiste technique sur le travail des enfants et les conflits armés, IPEC Genève ([deconinck@ilo.org](mailto:deconinck@ilo.org)).

Roger Nkambu, Assistant de programme, OIT Kinshasa ([nkambu@ilo.org](mailto:nkambu@ilo.org)).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse ([www.ilo.org/ipec](http://www.ilo.org/ipec) - [ipec@ilo.org](mailto:ipec@ilo.org)).

Copyright @ OIT - Genève Mai 2010.

